

## RAPPORT DE SUIVI

### PROJET DE RELOCALISATION DE LA CONDUITE DU PONT DE LA RIVIÈRE DU CAP ROUGE

1 Le projet de relocalisation de la conduite du pont de la rivière du Cap Rouge a été approuvé le  
2 13 novembre 2014, par la décision D-2014-195 de la Régie de l'énergie (la « Régie »). Dans  
3 celle-ci, la Régie demandait à Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») de soumettre  
4 annuellement, lors du dépôt de son rapport annuel, les données nécessaires au suivi du projet.

#### **1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET**

5 À la suite de la décision de la Régie en novembre 2014, Gaz Métro a octroyé les mandats  
6 externes afin de réaliser la planification du projet et procéder aux travaux à l'été 2015. Les  
7 demandes de permis requis pour réaliser le projet ont été préparées selon l'échéancier initial et  
8 les autorisations nécessaires ont été obtenues dans les délais requis. Ceci a permis la  
9 mobilisation de l'entrepreneur au chantier et les travaux se sont déroulés du mois d'août jusqu'au  
10 début du mois d'octobre 2015. Les travaux de Gaz Métro sont donc complétés, ce qui permettra  
11 ainsi au ministère des Transports du Québec de procéder, dans les prochains mois, à la  
12 reconstruction du pont enjambant la rivière.

#### **2. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS**

13 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement,  
14 les sommes encourues en date du 30 septembre 2015 et la projection des coûts requis pour  
15 terminer le projet. Il est à noter que la majeure partie des coûts projetés sont pour des travaux  
16 qui ont été réalisés avant le 30 septembre 2015, mais qui n'avaient pas encore été facturés à  
17 cette date.

**PROJECTION DES COÛTS GLOBAUX AU 30 SEPTEMBRE 2015**  
**(\$)**

	Budget initial (1)	Réel au 30 septembre 2015 (2)	Projeté (3)	Total projection finale (4=2+3)	Écart (5=4-1)
Matériaux	299 295	256 387	(6 693)	249 694	(49 601)
Main-d'œuvre interne	121 892	64 208	10 509	74 717	(47 175)
Services externes	106 562	47 699	80 859	128 558	21 996
Entrepreneurs	921 823	536 696	198 757	735 453	(186 370)
Contingence (15 %)	217 436				(217 436)
<b>Sous-total</b>	<b>1 667 008</b>	<b>904 990</b>	<b>283 432</b>	<b>1 188 422</b>	<b>(478 586)</b>
Frais généraux (14,75 %)	245 884	133 486	41 806	175 292	(70 592)
<b>Total global</b>	<b>1 912 892</b>	<b>1 038 476</b>	<b>325 238</b>	<b>1 363 714</b>	<b>(549 178)</b>
<b>Contribution MTQ</b>	<b>(752 500)</b>		<b>(566 791)</b>	<b>(566 791)</b>	<b>185 709</b>
<b>Total des coûts assumés par Gaz Metro</b>	<b>1 160 392</b>	<b>1 038 476</b>	<b>(241 553)</b>	<b>796 923</b>	<b>(363 469)</b>

- 1 Les coûts finaux projetés seront inférieurs de 0,5 M\$ par rapport à l'estimation initiale de 1,9 M\$.
- 2 Ces économies s'expliquent notamment par les résultats de l'appel d'offres (coûts entrepreneurs
- 3 plus bas que l'estimation initiale), une présence de roc moindre que prévu et à du temps sec très
- 4 favorable aux conditions hydrauliques. Cette situation a donc permis un rythme de production
- 5 soutenu, exempt de pertes de productivité ou de démobilitation dues à des crues soudaines de
- 6 la rivière lors de précipitations abondantes. Les coûts entrepreneurs ont donc été réduits et
- 7 l'utilisation de la contingence n'a pas été nécessaire.

**3. IMPACT TARIFAIRE INITIAL ET PROJETÉ**

- 8 L'effet des variations de coûts favorables sur l'impact tarifaire du projet se retrouve au tableau ci-
- 9 dessous. Le calcul de l'impact tarifaire est effectué sur une période de 40 ans.

Description	Impact initial	Impact projeté
Impact tarifaire (40 ans)	1 450 055 \$	998 289 \$

- 1 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet de relocalisation de la**
- 2 **conduite du pont de la rivière du Cap Rouge.**